



Parcours diplômant : maternelle, primaire et collège

Désignation <u>au forfait</u>	Decazeville Communauté*	Non communautaire
Éveil musical	60 €	100 €
Classe passerelle découverte	150 €	220 €
Cursus général	360 €	470 €
Location d'instrument	80 € + 300 € (caution)	80 € + 300 € (caution)
Manuel de formation musicale	25 €	25 €

Parcours non diplômant : lycée, université et adulte

Désignation <u>à la carte</u>	Decazeville Communauté*	Non communautaire
Formation instrumentale <i>(cours individuel)</i>	310 €	400 €
F. instrumentale en binôme	240 €	340 €
Formation musicale <i>(cours collectif)</i>	40 €	60 €
FM individuel	80 €	120 €
Classe d'orchestre	10 €	10 €
Location d'instrument	80 € + 300 € (caution)	80 € + 300 € (caution)
Manuel de formation musicale	25 €	25 €



Dispositif « musique solidaire »

Dans le cadre de l'**année scolaire 2019-2020**, l'école de musique met en place **sur fonds propres**, un dispositif d'accompagnement « musique solidaire », sans distinction d'âge ou de domiciliation. **LIRE ATTENTIVEMENT NOS CONDITIONS PARTICULIÈRES.**

Désignation par élève	QF tranche 1 de 0 à 320	QF tranche 2 de 321 à 520	QF tranche 3 de 521 à 800	QF tranche 4 de 801 et plus
Remise accordée sur l'offre de cours choisie	-30%	-25%	-20%	
Location d'instrument	20 € <i>+ 150 € (caution)</i>	40 € <i>+ 150 € (caution)</i>	60 € <i>+ 150 € (caution)</i>	
Manuel de formation musicale	OFFERT !	5 €	10 €	

Conditions particulières

- Pour l'année scolaire 2019-2020, le dispositif propose jusqu'à **trois bourses pour l'ensemble de l'école**,
- OBLIGATOIRE : fournir une **attestation de quotient familial** (document CAF), de la **situation du mois antérieur à la date d'inscription**,
- Offre limitée à une **seule demande par famille et par an**,
- Eligibilité **par ordre d'arrivée** des dossiers d'inscriptions dûment complétés,
- Les réductions s'appliquent **sans distinction d'âge et de domiciliation** sur l'ensemble de nos cursus,
- Toute demande hors quota, fera l'objet d'une **appréciation au cas par cas** par la direction de l'école de musique, dans la limite des moyens annuels alloués à ce dispositif,
- Une fois le dossier validé, **l'inscription est payable d'avance et en totalité** avec la possibilité de faire 3 chèques égaux (encaissement différé),
- La deuxième inscription (et plus) d'une même famille bénéficie des **réductions contractuelles**,
- De part la nature des moyens éphémères qui y sont alloués, le **maintien de ce dispositif d'aide sera réévalué tous les ans.**

Traitement du dossier

Toute demande doit passer par **M. Loïc RANDEYNES**, en charge de l'école de musique. Chaque **dossier complet** sera enregistré, numéroté et daté par ordre d'arrivée. Une réponse sera apportée dans les meilleurs délais, à la lecture des éléments portés à notre connaissance.

Ecole de musique : **06.86.70.91.54**

Remise de l'attestation CAF en main propre ou par email sur :

gestion-edm.lyredecazeilloise@orange.fr



Le tarif *Decazeville communauté est accordé aux élèves domiciliés sur le territoire communautaire selon les critères définis par la collectivité :

- âgés de moins de 18 ans,
- âgés de 18 à 25 ans en situation de scolarité,
- âgés de 18 à 25 ans en situation de demandeur d'emploi.

IMPORTANT !!!

L'aide de la collectivité pouvant être revue à la baisse en cours d'année scolaire 2019-2020, l'école de musique se réserve le droit de solliciter un appel de fonds complémentaire auprès de l'ensemble de ses usagers (communautaires et extérieurs), afin de palier à cette baisse de dotation éventuelle qui n'aurait pu être anticipée au moment de votre inscription.

Réinscription pour nos usagers avant le 22 juin 2019

- -5 % de réduction pour toute réinscription individuelle,
- -10 % de réduction pour deux réinscriptions dans la même famille,
- -15 % de réduction pour trois (et plus) réinscriptions dans la même famille.

Pour toute inscription

- -5 % de réduction pour deux inscriptions dans la même famille,
- -10 % de réduction pour trois (et plus) inscriptions dans la même famille.

Nouveauté 2019-2020 : dispositif « musique solidaire »

L'école de musique propose sous conditions, des **tarifs très attractifs** pour les familles ayant un quotient familial inférieur ou égal à 800 (situation du mois antérieur à la date d'inscription) :
NOUS CONTACTER.

Organisation de l'école de musique

Le cursus des études et le règlement de l'école de musique sont à consulter sur notre site (rubrique téléchargement) :

<https://lyredecazeilloise.fr>

Nous écrire : contact@lyredecazeilloise.fr

Nous téléphoner : **06.86.70.91.54**